

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par "Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 53 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc.

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A MM. LES CURÉS

VOUS AVEZ BESOIN DE...

\$10,000

\$25,000

\$50,000

\$100,000 ?

*Pour votre église, votre presbytère,
votre école?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.
MONTREAL

Représentants

HAMEL & MACKAY, NOTAIRES

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont a besoin la { *fabrique de*
c. scolaire de.....

Signature.....

Adresse.....

Ne Toussez Plus ! Employez, dès le début d'un rhume

=TAROL=

et votre rhume guérira facilement. Tarol est composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres médicaments efficaces. Il soulage et guérit toutes les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

2

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neurasthéniques, vous trouverez dans

“BROMA”

“ Tonique pour les nerfs ”

le reconstituant par excellence de l'organisme en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régénère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Pour vous rétablir rapidement après une attaque de Grippe ou de toute autre maladie déprimante, rien n'égale le

=VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

C'est le salut des convalescents, des anémiques, des neurasthéniques et des poitrinaires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

4

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 199

Bureau 82 rue St-Pierre Téléphone 263
Résidence: 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,

CANADA.

MATTE & MATTE

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-
ventaire — Préparation de bilan —
Fidé.-commis — Administration de
biens de succession — Perception
— Compromis entre Débiteurs et
Créanciers — Liquidation de fail-
lite.

88, rue St-Pierre,
QUEBEC.

POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES,

CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.

Département de Québec.

LEO GAUDRY,
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions deux cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.88
2	123.78	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	505.48	629.03	762.49	896.97
4	255.05	510.19	645.48	773.73	917.83	1050.97
5	328.72	647.53	791.53	929.48	1079.25	1214.06
6	394.44	789.00	938.80	1078.52	1247.05	1387.61
7	467.80	934.76	1102.49	1210.13	1387.55	1580.99
8	542.37	1084.82	1272.79	1370.56	1513.06	1798.89
9	619.70	1239.61	1459.89	1548.07	1629.94	1949.80
10	699.38	1399.68	1659.01	1738.94	1738.49	2139.05
11	781.47	1568.17	1884.38	1912.42	1839.09	2360.77
12	866.04	1732.38	2129.09	2084.84	1932.12	2619.87
13	953.17	1908.60	2369.63	2314.45	2019.92	2919.21
14	1042.93	2086.13	2613.03	2517.67	2106.88	3260.06
15	1135.38	2271.09	2870.55	2704.67	2187.41	3645.10
16	1230.64	2461.64	3149.46	2904.93	2262.93	4076.91
17	1328.78	2657.95	3449.88	3119.67	2334.85	4556.00
18	1429.87	2860.19	3772.46	3349.29	2402.60	5084.91
19	1534.03	3068.55	4107.48	3594.15	2466.85	5664.18
20	1641.35	3283.21	4465.61	3864.61	2527.45	6295.29
21	1751.91	3504.35	4847.95	4161.06	2585.40	6979.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, mais ce que nous savons, c'est que nous sommes le plus prompt et le plus sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F. J." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. E. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - - - \$1,750,000.00
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HERMIDAS LAPORTE, C.P.,
de la Maison Laporte, Martin (Léon), administrateur
du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CANSLEY, Capitaliste.
Vice-Président et gérant général: M. FANCHON
BIXENTIN.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président de la
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NATHAN GARREAU, C.P., ex ministre de
l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de
Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BRADENBERRY, de la Librairie
Beauchemin (Léon).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-
dit Foncier Franco-Canadien.

82 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

SUCCESSALES DE QUÉBEC:

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LÉON T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.
BOULEVARD LANGELETT - - - - - ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

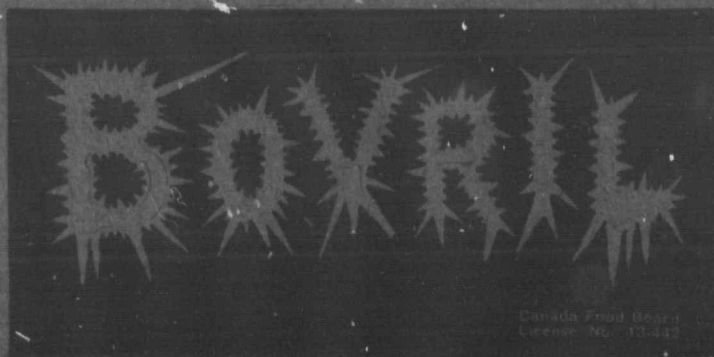
LE COMITÉ DE CONTRÔLE

(Commissaires-Conseillers)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LAPOINTE, es-
suge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. PÉRONNE, Ministre sans portefeuille
de la province de Québec, administrateur
de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-H. ROULAND, Président de la Comp-
agnie de papier Bolland.



SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 641. — Quarante-Heures, 641.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le "Tablet" et la question de Galilée, 642. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Funérailles le jour des morts, 645. — Lettres de Son Eminence, 646. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 647. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 650; Etats-Unis, 651; Syrie, 652. — VARIÉTÉS : Sa Sainteté Benoit XV et l'Intronisation, 652. — LES LIVRES, 654.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 juin. — I ap. Pent. TRÈS SAINTE TRINITÉ, *dbl. 1 cl.*
 Lundi, 16. — De la féerie.
 Mardi, 17. — De la féerie.
 Mercredi, 18. — SS. MARC ET MARCELLIN, mart.
 Jeudi, 19. — FÊTE-DIEU, *dbl. 1 cl.*
 Vendredi, 20. — De l'octave, *semid. privil.*
 Samedi, 21. — De l'octave, *semid. privil.*
 Dimanche, 22. — II ap. Pent. SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU.

QUARANTE-HEURES

15 juin, N.-D. du Portage. — 17, St-François de Montmagny ; St-Ephrem ; Les Ecureuils. — 19, Isle-aux-Grues ; Tewkesbury. — 20, St-Germain. — 22, St-Gervais ; St-Jean Port-Joli ; St-Louis de Gonzague.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE " TABLET " ET LA QUESTION DE GALILÉE

Il y a des controverses qui ont la vie dure : ce sont les disputes où la passion et les préjugés trouvent leur compte. La question de Galilée peut être classée, croyons-nous, parmi les thèmes de discussion qui dureront probablement jusqu'à la fin du monde.

Un léger coup de plume donné récemment, avec la meilleure foi, à " certains historiens et apologistes catholiques " par le chroniqueur littéraire du " Tablet " de Londres, qui signe ses intéressants articles " W. H. K. " vient de réveiller la fameuse question, laquelle paraissait plutôt sommeiller, surtout depuis la guerre.

Le distingué chroniqueur faisait l'éloge de Melchior Cano, l'éminent auteur des " Lieux Théologiques " que nous avons appris à aimer au Séminaire, et rappelait ses jugements sévères sur l'absence d'impartialité qu'il prétend avoir constatée chez quelques historiens catholiques " qui racontent la vie des saints et des prélats catholiques ". Et le chroniqueur du " Tablet " de développer cette pensée de Melchior Cano, en l'appliquant finalement à certains apologistes catholiques qui ont traité la question de Galilée. Pour préciser sa pensée sur ce grave sujet, l'écrivain du " Tablet " cite comme exemple de parfaite impartialité historique un ouvrage que vient de publier le R. P. Ernest Hull, S.J., et qui est intitulé : *Galileo and his condemnation* ; et il nous donne le texte des observations suivantes que l'auteur de ce livre adresse aux apologistes catholiques, touchant la manière de traiter la question de Galilée : " 1° Éviter l'erreur de diminuer l'action officielle des autorités de l'Église ou d'affaiblir le motif de la condamnation qu'elles ont portée ; les documents officiels contiennent l'opinion que la théorie de Copernic était non seulement *fausse*, mais encore *hérétique* parce que *tout-à-fait contraire à l'Écriture* ; et Galilée fut condamné comme *gravement suspect d'hérésie* ; laquelle hérésie est

définie comme affirmant que la terre tournait et que le soleil était immobile. C'est précisément dans cette déclaration dogmatique sur le caractère hérétique de la nouvelle astronomie que leur erreur a consisté. 2° N'essayez pas de couvrir cette erreur en disant que Galilée s'est amené toutes ces difficultés en se mêlant de théologie, ou par ses manières provocantes. Le conflit avec la théologie était inévitable, et il fut forcé de l'accepter ; et sa défense sur ce point était entièrement sûre et irréfutable."

Ces conseils du R. P. Hull et les commentaires du chroniqueur du " Tablet " ne paraissent pas avoir plu à tous les lecteurs de la grande revue catholique de Londres ; et il est assez curieux de constater que le premier à se plaindre a été un autre Père Jésuite, le R. P. A.-L. Cortie, directeur de l'Observatoire du Collège de Stonyhurst, qui, dans un tribune libre publiée par le " Tablet " du 15 mars, déclare " qu'on peut faire beaucoup de mal à notre cause en concédant trop facilement à l'adversaire certains points qui, à la fois, peuvent et doivent être défendus et maintenus ". Et le distingué Jésuite astronome affirme ensuite carrément : " Moi pour un, en dépit des fulminations de W. H. K. et des conseils du Père Hull, je maintiens, premièrement, que l'action officielle de l'Église peut être facilement expliquée ; et, secondement, que Galilée fut responsable de ses difficultés avec le Saint-Office à cause de son entêtement faux et immodéré ". Précisant sa pensée, au cours de sa très intéressante lettre, le R. P. Cortie déclare que " Galilée a refusé d'enseigner la doctrine de Copernic comme une *hypothèse commode*, et qu'il a insisté pour obtenir une décision de Rome disant que cette doctrine était conforme à l'Écriture ; il a été condamné, non pour ses opinions purement astronomiques, mais pour des opinions qui étaient en contradiction avec, le sens naturel et obvie de l'Écriture et qui, dans ce sens restreint, étaient hérétiques ". Et, après avoir rappelé que des savants de la taille de Tycho-Brahé, de Bacon et de Descartes étaient opposés à la théorie de Copernic, le R. P. Cortie termine ainsi sa lettre au " Tablet " : " Nous avons à apprécier l'action de la Congrégation, non par ce que nous savons aujourd'hui, mais par ce que les savants d'alors connaissaient. Nous savons que la Congrégation a commis une erreur de fait, mais a-t-elle commis une erreur de principe ? Nous ne le pensons pas,

et nous sommes de l'avis du professeur Huxley, qui, après avoir étudié la question, avouait que les adversaires de Galilée *avaient eu le dessus sur lui.*"

Dans le numéro du "Tablet" du 22 mars, le chroniqueur de la revue londonienne fait sur la lettre du R. P. Cortie et sur le livre du R. P. Hull des considérations intéressantes, mais qui ne nous paraissent jeter aucune lumière nouvelle sur la question débattue. Jusqu'à nouvel ordre, il nous semble que l'astronome de Stonyhurst, le R. P. Cortie, S.J., a eu le dernier mot dans cette très intéressante discussion. D'après la lettre de Galilée au P. Castelli en 1613, lettre qu'il s'empressa aussi de faire parvenir à la grande duchesse Christine, il nous paraît bien que l'astronome aimait et recherchait la polémique. De plus, il est certain que les consultants du Saint-Office en qualifiant chacune des propositions de Galilée sur le mouvement de la terre, le 23 février 1616, de "formaliter hereticam", n'ont pas manqué de motiver ainsi leur condamnation : *quatenus contradicit expresse sententiis Sacrae Scripturae, in multis locis, secundum proprietatem verborum et secundum communem expositionem et sensum sanctorum patrum et theologorum doctorum.* Et le décret de la Congrégation de l'Index porté, le 5 mars 1616, contre les écrits soutenant l'opinion de Copernic (sans nommer Galilée) dit bien que la Congrégation interdit la propagation de cette doctrine *afin que cette opinion ne se répande plus dorénavant au détriment de la vérité catholique.* Il faut bien ne pas oublier en effet, quand on parle de la question de Galilée, qu'au temps où il prêchait obstinément et publiquement sa doctrine, cette doctrine était scandaleuse, dans le sens précis et théologique du mot, puisqu'elle était de nature à inspirer aux chrétiens le mépris de la Sainte Écriture ; et que, de plus, cette thèse (que M. Henri Poincaré déclarait, un jour, en pleine Académie des Sciences, pouvoir encore être regardée comme une *hypothèse commode*) était considérée par un grand nombre de savants, et non des moindres, au commencement du XVIIe siècle, comme une hérésie scientifique. Pourquoi, alors, tant s'étonner que des hommes soucieux avant tout du bien des âmes, et d'ailleurs très bien au courant de la science de leur temps, comme l'étaient alors et comme le sont aujourd'hui les consultants du Saint-Office, aient jugé opportun de condamner ce qui n'était

encore qu'une hypothèse mal assise au point de vue naturel et très dangereuse au point de vue spirituel ?

On sait, du reste, que le deuxième décret du Saint-Office porté contre la personne et les *Dialogues* de Galilée, le 21 juin 1633, fut provoqué par la désobéissance ouverte de l'astronome, qui avait manqué à sa promesse de 1616, en se remettant à propager ses idées par le livre.

Tous les catholiques éclairés savent aussi, — et c'est ici le point capital, — que " la question de l'infaillibilité ne se pose même pas, quand il s'agit d'un décret d'une congrégation, quelle qu'elle soit, eût-elle comme préfet le Pape lui-même. Donc, ce décret, doctrinal ou disciplinaire, ne constitue pas une objection contre l'infaillibilité de l'Église ou du Souverain Pontife " (Cf. l'excellent ouvrage du R. P. Choupin, S.J. *Valeur des décisions doctrinales et disciplinaires du Saint-Siège*, où la question de Galilée est magistralement traitée).

Inutile d'appuyer ici sur les grossières légendes inventées par les ennemis de l'Église, la torture imposée à Galilée, etc. L'histoire impartiale a fait bonne justice de toutes ces imaginations. La plus grande punition que lui imposa le Saint-Office, pour sa désobéissance, fut " de dire, pendant trois ans, une fois par semaine, les sept psaumes de la pénitence ". Quant à la peine de détention portée contre lui, le Pape la commua, le jour même de sa condamnation. Et Galilée mourut bien tranquillement dans son lit, le 8 janvier 1642, après avoir reçu la bénédiction du Souverain Pontife.

A. H.

LITURGIE ET DISCIPLINE

FUNÉRAILLES LE JOUR DES MORTS

Le Révérendissime Ordinaire du diocèse d'Albenga a posé à la Sacrée Congrégation des Rites le doute suivant :

Est-ce que, étant donné la Constitution Apostolique *Incruentum Altaris sacrificium*, du 10 août 1915, le jour de la Commémoration des morts il est permis de chanter une messe pour un défunt, le corps étant présent.

Et la Sacrée Congrégation des Rites, après avoir pris l'avis de la Commission spéciale, et avoir bien tout pesé, a cru devoir répon-

dre : "Affirmative, selon les Rubriques et les Décrets. Que cette messe soit une des trois messes qui doivent se dire le jour de la Commémoration de tous les défunts ; et à l'oraison de cette messe on ajoutera l'oraison pour le défunt, sous une seule conclusion."

Ce décret porte la date du 10 janvier 1919.

Ce décret applique aux messes de la Commémoration des morts la rubrique que l'on observe aux fêtes les plus solennelles, à l'oraison desquelles on ajoute, sous une même conclusion, soit une collecte *pro re gravi*, soit l'oraison d'une solennité empêchée.

LETTRES DE SON ÉMINENCE

A l'occasion de la publication de l'ouvrage du R. Père P. Archambault sur les *Syndicats catholiques*, Son Eminence le cardinal Archevêque a adressé à l'auteur la lettre suivante :

Archevêché de Québec,
le 22 avril 1919.

Révérénd et cher Père,

J'ai pris connaissance de votre belle brochure sur les *Syndicats catholiques* qui doit paraître ces jours-ci. Nulle publication n'est jamais venue plus à son heure.

La vague socialiste qui menace de submerger l'Europe, déferle jusque sur notre pays. Il est souverainement important de grouper nos ouvriers catholiques dans des organisations ouvrières catholiques au lieu de les laisser s'enrégimenter dans les cadres d'associations basées sur de faux principes, et qui ont le tort fondamental d'ignorer ou de négliger, dans la question sociale, le côté moral et religieux. Vous rappelez très opportunément à ce sujet les enseignements et les directions de Pie X.

Déjà notre presse catholique, dans de très bons articles, que j'ai été heureux de lire, a jeté le cri d'alarme. Votre opuscule mon révérend Père, apportera à cette campagne un concours précieux. Il dira avec quel succès des unions ouvrières catholiques ont pu se constituer dans certains pays d'Europe, et dans notre province de Québec, à Chicoutimi, aux Trois-Rivières, à Montréal et dans mon diocèse où ce travail d'organisation s'est fait surtout par l'intelligence et le dévouement d'un prêtre très compétent, M. l'abbé Maximé Fortin, auquel vous rendez un si juste hommage.

Agréé donc, mon révérend et cher Père, mes sincères félicitations, en même temps que l'assurance de mes sentiments les plus dévoués

† L.-N. card. BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Son Éminence le cardinal Archevêque adressa il y a quelques semaines, au Père Directeur des *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré* la lettre suivante que nous sommes heureux de publier:

Québec, 23 mars 1919.

Révérénd et bien cher Père,

Vous avez eu la bienveillance de me faire hommage du magnifique volume de vos *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, pour l'année 1918. Je vous en remercie bien cordialement.

Ces *Annales* sont toujours fort intéressantes, instructives et édifiantes. La plupart de nos familles les reçoivent et en retirent un grand profit spirituel; elles sont un précieux et substantiel aliment pour leur piété. Aussi leur décerne-t-on de toutes parts les éloges les plus flatteurs.

Je fais des vœux pour que les lecteurs en soient de plus en plus nombreux et viennent en pieux pèlerins demander au sanctuaire de notre grande patronne et thaumaturge les faveurs que Dieu ne cesse d'accorder à ceux qui l'invoquent avec foi et entière confiance.

Votre tout dévoué en N.-S.

† L.-N. card. BÉGIN,
Archevêque de Québec.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Journée des œuvres. — Une nouvelle journée des œuvres s'est tenue dimanche, le 31 mai, à St-Martin de Beauce. Une semaine de retraite où tous les bons paroissiens avaient tenu à mettre ordre aux affaires de leur conscience, avait facilité aux conférenciers leur tâche.

A la séance présidée par Mgr Jos. Hallé, M. l'abbé V.-E. Lavergne prit le premier la parole. Il exposa la thèse de la presse catholique.

“ Deux puissances, dit-il, toujours en opposition réclament l'établissement de journaux catholiques, C'est l'Église et la Franc-Maçonnerie. En réponse que font les Francs-Maçons? Que font les catholiques? Il termina en demandant à ses auditeurs d'avoir, chaque soir dans leur famille, une prière pour les journaux, qui, selon la demande du pape Léon XIII, se sont constitués les défenseurs du foyer et de l'autel, et sont organisés de manière à ne s'écarter jamais du jugement de l'évêque avec

lequel ils s'efforcent de se tenir en communauté d'idées et de sentiments.

“ Priez pour eux, dit-il, afin que les rédacteurs soient toujours à la hauteur de leur tâche, si difficile et au point de vue humain si ingrate, et aussi afin que les fidèles comprenant mieux leur devoir, donnent à ces journaux l'aide qu'ils méritent.”

Mgr Hallé parla ensuite de la Franc-maçonnerie. Le distingué et savant conférencier documents en main, a fait le procès de la secte infernale. Il a montré son action dans les grands événements du monde, dans la politique des gouvernements de la plupart des pays, dans l'organisation internationale des classes ouvrières.

Il a aussi dénoncé courageusement les assauts des Loges contre le Pape, contre l'école, contre la famille et contre la femme chrétienne.

Il a exposé les intrigues et les menées de la secte au Canada et tout particulièrement dans notre province où l'activité des francs-maçons s'exercent dans tous les domaines.

M. l'abbé P. Grondin termina la journée en exposant les principes de la coopération agricole.

M. l'abbé I. Galerneau, curé de St-Martin, remercia en quelques mots les missionnaires et les conférenciers, et il présenta ses félicitations à Mgr Hallé à l'occasion de sa nomination à la nouvelle Préfecture de Hearst.

Le monument de la foi. — Vendredi soir, le 6 juin, on a lu au Conseil-de-Ville de Québec, une lettre du Comité du troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada, par laquelle ce Comité remet officiellement à la Ville le monument érigé en 1916 sur la Place d'Armes, à Québec. Le monument restera la propriété de la Ville qui verra à en prendre soin.

Pour l'Hotel-Dieu du Sacré-Cœur.—Son Éminence le cardinal Bégin vient d'adresser à son clergé une lettre pastorale, dans laquelle il est fait un nouvel appel en faveur de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

“ Les trois cents patients, y dit Son Éminence, qui y ont trouvé refuge et protection, comptent sur vous pour permettre aux bonnes religieuses de leur prodiguer les soins héroïques que réclament leurs misères physiques et morales. Leur sort est entre vos mains, et ils mettent tous leurs espoirs en votre charité.

“ Vous répondez, Nos Très Chers Frères, à une confiance qui vous honore, et vous ferez encore une fois le geste de pitié, qui a déjà soulagé tant d'infortunes et attiré sur vos familles tant de bénédictions. Votre aumône, après avoir soutenu et consolé les pauvres de Jésus-Christ, montera suppliante et efficace vers le trône de Dieu, pour implorer sa miséricorde et désarmer sa colère.”

Son Éminence y règle ce qui suit :

1.— Le dimanche, 15 juin prochain, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, on fera, à toutes les messes, une quête au profit de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus ;

2.— Messieurs les curés et desservants sont priés d'annoncer cette quête le dimanche précédent, et d'insister pour faire comprendre à leurs paroissiens l'importance exceptionnelle de l'œuvre qu'ils sont appelés à secourir ;

3.— Le produit de la quête devra être envoyé sans délai à Monsieur l'Aumônier de l'Archevêché.

Retour de Mgr Cloutier. — Après un séjour de plusieurs mois à Rome, Mgr O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier, est revenu au milieu des siens mercredi soir, le 5 juin. Pour manifester leur joie, les paroissiens de Jacques-Cartier célébrèrent, dimanche dernier, le retour de leur Curé par une grande démonstration religieuse.

A la grand'messe chantée par M. l'abbé J.-A. Gauthier, Mgr Cloutier assistait à son fauteuil curial. A l'évangile, M. l'abbé P. Cloutier, desservant de la paroisse durant l'absence de M. le Curé, fit le prône, puis au nom des paroissiens il souhaita la plus cordiale bienvenue à Mgr Cloutier. C'est en termes délicats et remplis d'émotion que Monseigneur répondit. Après avoir rappelé le souvenir des disparus, il fit connaître les bontés de Sa Sainteté Benoît XV pour ses paroissiens. Sa Sainteté a daigné accorder à l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier plusieurs faveurs spirituelles, entre autres la bénédiction papale que Monseigneur a donnée aux assistants.

Après la messe, M. J. Gauthier, syndic de la paroisse, a lu au nom des paroissiens de Jacques-Cartier, une adresse de bienvenue à Mgr Cloutier ; l'adresse était accompagnée d'une bourse remplie de pièces d'or. Monseigneur a ensuite reçu ses paroissiens au salon du presbytère.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant “ la Semaine Religieuse ” lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

FRANCE

Sacre de Mgr Louvard. — Dans la cathédrale de Sées, sous la présidence de S. E. le cardinal Dubois, Mgr Bardel, assisté de Mgr Le Roy et de Mgr Grente, a donné le 1er mai, la consécration épiscopale à Mgr Louvard, évêque de Langres.

Un scandale. — Depuis la signature de l'armistice on a supprimé beaucoup d'aumôniers militaires dans l'armée, de sorte que, en plus d'un endroit dans la vallée du Rhin, les soldats français, s'il veulent accomplir leurs devoirs religieux, sont forcés d'aller aux églises paroissiales allemandes, d'y assister aux offices célébrés par les prêtres allemands et même de se confesser à eux. Non seulement les aumôniers manquent, mais, sur certains points, les soldats, le dimanche, ont toutes les peines à pouvoir se rendre à l'église. D'autre part, du Palatinat on signale un fait une inconscience vraiment désolante :

Le jour même du Vendredi-Saint, la direction de la 8e armée d'occupation a osé "inaugurer un cinéma" entre Landau et Neusadt. De grandes affiches l'ont annoncé.

Naturellement, l'office religieux s'en est ressenti. Les soldats catholiques en ont été froissés. Quant à la population, elle a été profondément scandalisée.

A Aix-la-Chapelle, le jour de Pâques, on faisait balayer les rues aux soldats, de 8 à 10 heures du matin, juste au moment de la messe.

Une pareille conduite de la part du Gouvernement français scandalise profondément la population en majorité catholique de ces régions. Elle est le moyen le plus sûr d'éloigner de la France les populations des pays rhénans naturellement disposées à revenir aux influences françaises qui ont laissé tant de traces chez elles aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Une fois de plus l'anticléricalisme se manifeste le pire ennemi de la France.

Décors. — Les journaux français nous apportent une liste de nouveaux chevaliers de la Légion d'Honneur, sur laquelle nous relevons les noms de trois prêtres catholiques :

M. le chanoine Dominique-Henri Collin, directeur du *Lorrain*, à Metz ; M. l'abbé Nicolas Delsor, ancien député au Reichstag, celui-là même que le Gouvernement de M. Combes osa jadis expulser de France ; M. l'abbé Wetterlé, ancien député au Reichstag, directeur du *Rhin Français*, à Colmar.

A leur côté, nous voyons le nom d'une modeste religieuse, Mme Schœffer, en religion Sœur Marie-Aimée.

ÉTATS-UNIS

Une lettre de S. S. Benoît XV. — Les *Acta Apostolica Sedis*, du 1er mai publient une longue et importante lettre du Saint Père à l'épiscopat des États-Unis.

Sa Sainteté y répond à la lettre collective des évêques réunis à Washington pour célébrer le jubilé épiscopal du cardinal Gibbons, et que lui avait apportée, en rentrant à Rome, Mgr Cerretti, archevêque titulaire de Corinthe.

Le Pape s'y félicite de l'attachement que les évêques des États-Unis montrent au Saint-Siège, et de leur étroite union entre eux. Il les entretient ensuite sur les assemblées des évêques, la question sociale, les écoles catholiques, l'Université catholique de Washington et la construction d'une église votive dédiée à l'Immaculée-Conception.

Les assemblées des évêques. — "C'est pour Nous, vénérables frères, leur écrit le Saint-Père, un double motif de vive satisfaction ; mais Nous nous sommes surtout réjoui de ce que vous avez saisi cette occasion pour traiter en commun les questions les plus importantes qui intéressent en même temps l'Église et l'État.

"Nous avons remarqué, en effet, que à l'unanimité, vous avez décidé de vous réunir tous ensemble chaque année, pour y mettre au point les projets les plus propres à développer les progrès du catholicisme ; vous avez pareillement institué dans le sein de l'épiscopat deux comités, qui se chargeront d'étudier, pour en référer ensuite à leurs collègues, le premier les questions sociales, le second celles qui se rapportent à l'éducation de la jeunesse."

Le Saint Père dit tout le prix qu'il attache aux fréquentes réunions de l'épiscopat, et tout le fruit qu'il en attend.

La question sociale. — "Il n'est pas nécessaire, non plus, continue-t-il, que Nous vous exhortions plus longuement, tant la chose est urgente, à continuer avec soin et avec constance l'action dite économique et sociale. Vous veillerez toutefois à ce que vos fidèles des classes populaires ne se laissent pas égarer par la confusion des opinions et par l'agitation des esprits, et qu'ils n'aient pas le malheur de quitter la route tracée par les enseignements du christianisme, exposés par Notre prédécesseur d'heureuse mémoire dans l'Encyclique *Rerum Novarum*. Péril plus évident que jamais, à coup sûr, à un moment où toute l'organisation sociale paraît être mise en question, et la charité des citoyens entre eux affaiblie et presque étouffée par une tempête d'envie."

Les écoles. — Le Pontife n'attache pas moins d'importance à la formation catholique des enfants et des adolescents : la conduite des ennemis de l'Église dans les vieilles nations, si acharnés à limiter et même

à détruire la liberté de l'enseignement religieux, suffirait à dicter aux catholiques leur devoir.

“ Exempts de ces difficultés, vous avez pourvu, Nous le savons, avec une largesse et une diligence admirables, à la fondation d'écoles catholiques ; et Nous ne louons pas moins les curés et les congrégations religieuses, des deux sexes qui, sous votre direction, n'ont épargné ni l'argent, ni les fatigues, pour assurer, dans toute l'étendue des États-Unis, la prospérité de leurs écoles et leurs résultats pratiques. Mais il ne faut, à aucun prix — et Nous sommes sûr que c'est votre conviction — se reposer sur cet état favorable des choses pour négliger l'avenir, car le sort de l'Église et de l'État dépend complètement de la condition et de l'organisation des écoles ; et il n'y aura pas de chrétiens en dehors de ceux qui vous aurez formés par l'enseignement et par l'éducation.”

L'église de l'Immaculée-Conception. — Une seconde partie de la lettre est consacrée à l'Université catholique de Washington et au sanctuaire qu'elle se propose d'ériger à l'Immaculée-Conception :

“ Ce très saint projet fut déjà approuvé et loué de toutes façons par Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Pie X. De même, rien ne Nous est plus à cœur que de voir s'achever le plus rapidement possible, dans la capitale de cette grande République, un temple digne de la céleste Patronne de toute l'Amérique...”

Pour encourager la générosité de tous les catholiques américains, le Saint Père entend participer à leur œuvre : “ ... Nous avons décidé d'illustrer d'un don spécial l'autel principal de ce temple, Nous enverrons donc à Washington, en temps opportun, une image de la bienheureuse Vierge conçue sans péché, dont nous ferons la mosaïque dans les ateliers du Vatican : placée sur le maître-autel, elle sera tout ensemble un monument de Notre piété envers la Vierge Immaculée, et de Notre spéciale bienveillance envers l'Université...”

SYRIE

Nouveau patriarche. — Les évêques catholiques grecs, réunis en synode, ont élu à l'unanimité en qualité de patriarche d'Antioche, Alexandrie et Jérusalem, Mgr Dimitri Cadi, précédemment archevêque d'Alep. Mgr Cadi, né à Damas en 1861, a été ordonné prêtre à Paris, où il fut cinq ans recteur de Saint-Julien le Pauvre.

VARIÉTÉS

SA SAINTETÉ BENOIT XV ET L'INTRONISATION

Nous croyons intéresser nos lecteurs en insérant ici la belle lettre de S. E. le cardinal van Rossum, Préfet de la Propagande à Rome et Grand Protecteur de l'Œuvre de l'Intronisation, écrite au nom du Souverain Pontife au Directeur de l'Intronisation, en Hollande.

Cette lettre met heureusement fin à une discussion pénible qui s'était élevée autour du nom d'Intronisation et ôte tout fondement à cette rumeur qu'on a cherché à répandre avec insistance et dans plusieurs pays différents, à savoir que Sa Sainteté aurait exprimé le désir formel de changer ce nom en celui de Consécration.

AU R. P. JOACHIM KAPTEIN, SS. CC.

Directeur de l'Œuvre de l'Intronisation à Ginneken.(1)

Mon Révérend Père,

Les nouvelles que vous m'avez communiquées par rapport à l'état florissant de la belle œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles chrétiennes, m'ont profondément réjoui. Jésus est notre Roi, notre Maître, notre Seigneur, notre Dieu. Il doit donc régner sur nous, et être respecté dans tous les foyers domestiques, dans les familles et les sociétés. Heureuses les familles qui Le reconnaissent comme leur Roi et qui, en signe de cette reconnaissance, intronisent l'image de son Sacré-Cœur à la place d'honneur de leur maison, pour lui rendre là sans cesse les hommages qui Lui sont dûs ! Continuez à déployer tout votre zèle, mon Révérend Père, pour propager et répandre cette œuvre sublime. Jésus Lui-même sera votre très grande récompense.

Ce matin, dans mon audience officielle, j'eus la bonne occasion d'interroger le Saint-Père sur ses véritables intentions touchant la dénomination de l'Œuvre. Je dis à Sa Sainteté que déjà auparavant, avant encore qu'on ne parlât d'Intronisation, la simple consécration des familles au Sacré-Cœur était connue et propagée ; que maintenant il s'était élevé une divergence d'opinions, par suite de l'affirmation de quelques-uns, selon lesquels Sa Sainteté désirerait qu'au lieu " d'Intronisation du Sacré-Cœur ", on dise " Consécration des familles au Sacré-Cœur " ; qu'il serait désirable, pour prévenir les discussions inutiles et nuisibles, de donner une déclaration nette de ses augustes intentions.

Le Saint Père répondit qu'il était absolument en dehors de ses intentions de prohiber, ou même de déclarer ou d'estimer moins approprié le nom d'Intronisation, surtout là où ce titre a déjà été adopté et possède droit de cité. " Mon intention, dit Sa Sainteté ne porta que sur l'Italie, parce que, en italien, le mot " Intronizzazione " sonne moins bien. En espagnol, ce nom sonne beaucoup mieux. (Sa Sainteté possède très bien cette langue). On peut donc continuer en toute tranquillité à se servir du mot Entronizacion, Intronisation, Intronisatie, etc. D'ailleurs, ajoutez Sa Sainteté, Nous n'attachons pas grande importance au nom. Ce à quoi Nous tenons

(1) Centre national de l'Œuvre pour la Hollande.

surtout, c'est que ce ne soit pas une consécration passagère de la famille au Sacré-Cœur, une petite fête de famille, que demain, peut-être, on aura oubliée ; mais qu'en réalité Jésus soit placé sur un trône dans la famille, que véritablement il en reste le Roi, et que pour cela et autant que faire se peut, la famille se réunisse tous les jours autour du trône du Sacré-Cœur pour y réciter p.-ex. tous ensemble le chapelet, pour offrir au Roi de la famille son tribut d'adoration et d'amour. Très volontiers, Nous Vous permettons, Eminence, conclut Sa Sainteté, de donner cette déclaration en Notre nom." En vous communiquant ainsi, Rév. Père la véritable intention du Souverain Pontife, je ne puis qu'y ajouter mon grand désir de voir désormais toute divergence d'opinions s'évanouir, et de voir prendre à la belle œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur, un essor toujours plus grand.

Avec l'assurance de mes sentiments les plus distingués de votre Révérence l'humble et dévoué serviteur dans le Christ Jésus.

† G.-M. card. VAN ROSSUM

Rome, le 16 janvier, 1919.

LES LIVRES

Mgr EYSSAUTIER, évêque de La Rochelle et Saintes. *La doctrine catholique*. Paris (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard) Brochure in-12, de 32 pages. Prix : 0 fr. 15 ; port 0 fr. 05.

Sous ce titre *La doctrine catholique*, l'éminent évêque de La Rochelle nous donne en quelques pages comme une synthèse de tout ce qu'il nous faut croire et pratiquer. Il divise très heureusement son travail en trois parties : *le dogme, la morale, les moyens de nous sanctifier*. On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus dans cette lumineuse étude, tant la pensée s'y révèle claire et substantielle, élevée et très profonde, le tout uni à une forme délicate et pleine de perfection.

R. P. ROCHEREAU, érudite. *Le Séminaire de N.-D. de la Merci à Munster et Limbourg*. Histoire d'un séminaire de prisonniers français en captivité pendant la guerre 1914-1918. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12, de 190 pages. Prix : 2 francs, majoration temporaire de 30%. En vente à Québec à la librairie Garneau.

L'auteur, lieutenant au 50^e d'artillerie de campagne, gravement blessé sur le front flamand, en détruisant ses pièces prises, le 22 avril 1915, sous une vague de gaz, a pu, grâce à sa double qualité de prêtre et d'officier, voir de près la plupart des organisations de prisonniers chez nos ennemis. Dans les ambulances de guerre, les hôpitaux, les camps d'offi-

ciers, les camps d'hommes, les camps de représailles, les commandes où sa situation d'aumônier le fit passer, il a été un témoin attentif, et il a pris des notes qui, cachées dans les épaisseurs d'un carton à dessin, ont défié les fouilles. Il a pu déjouer la sagacité policière des Allemands, qui se méfiant de son action parmi les hommes, jaloux de l'autorité qu'il avait acquise parmi eux, l'entourèrent d'une maille serrée d'espionnage. Et il nous revient avec un terrible réquisitoire contre le traitement de nos malheureux soldats dans les mines, les fabriques, les représailles de Russie et du front, et contre les cruautés allemandes exercées sur les civils belges. Ses souvenirs clairs et précis ajoutent un anneau à la chaîne d'accusations qui stigmatisent une autorité militaire sans entrailles.

Mais ce qui donne une valeur toute spéciale à ces souvenirs, c'est la fondation d'une œuvre admirable destinée à protéger les vocations ecclésiastiques et religieuses des séminaristes prisonniers. Ce séminaire, il l'a organisé et dirigé jusqu'à l'armistice, il l'a défendu contre mille tracasseries. Malgré des misères sans nombre, 145 séminaristes de 45 diocèses et de 23 congrégations ont vécu trois ans d'une vie de communauté, unis par la plus fraternelle charité, dans des conditions parfois invraisemblables de dénuement, et ça n'a pas été sans peine — 20 ont passé au conseil de guerre, un a été tué ou plutôt lâchement assassiné, une trentaine sont partis en représailles dans les marais glacés de Russie, puis le séminaire a été dissous. Reconstitué à la demande pressante du Pape, il a pu enfin connaître à Limbourg quelques mois de tranquillité relative, il est revenu ensuite après l'armistice, par la Lorraine, drapeau français en tête et au chant d'hymnes patriotiques acclamé par les populations désannexées.

JOSEPH HUBY, rédacteur aux *Etudes*, secrétaire des *Recherches de Science religieuse*. *La Conversion*. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes.) Vol. in-8 couronne, de 120 pages. Prix : 2 francs 10 ; franco 2 francs 35.

Notre époque a vu paraître de nombreux récits de conversion. L'auteur du présent ouvrage s'est préoccupé de rechercher les causes de cette floraison et aussi de recueillir les enseignements que ces récits peuvent offrir au théologien et à l'apologiste. C'est dire qu'il ne se tient pas au simple empirisme qui se contente de classer des documents, de cataloguer les faits, mais qu'il vise la connaissance vraie, synthétique, celle des causes et des lois, et, puisqu'il s'agit de phénomènes religieux, une connaissance baignée de théologie.

Après un premier chapitre qui retrace l'histoire des récits de conversion dans l'Église, l'auteur étudie les motifs qui ont pu pousser les convertis à écrire. Puis, passant en revue divers genres de conversions, foudroyantes ou progressives, il les analyse, les interprète, en montre l'accord avec les données dogmatiques sur la foi. Enfin il étudie les enseignements qu'on en peut tirer pour l'apologétique *pratique* et la manière dont l'argument des conversions peut s'enchaîner dans l'édifice de l'apologétique *théorique*.

JEAN GUIRAUD. *Un devoir urgent* (le denier du Clergé). Paris (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard) Tract in-8o, 2 pages. Prix : 0 fr. 25 les quinze ; port, 0 fr. 10.

En beaucoup de diocèses de France, la quête du Denier du culte — mot impropre parce qu'il éveille l'idée d'aumône alors qu'il s'agit d'une obligation de justice — a été fixée dans les limites de la sainte Quarantaine.

A cette occasion, M. Jean Guiraud a rappelé quelques principes sur ce sujet d'actualité dans un récent et très opportun article de *la Croix*, que l'on sera heureux de voir reproduire en tract.

LOUIS LAYA, avocat. *Revision des listes électorales*. Paris (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard) Brochure de 48 pages (édition de la *Documentation Catholique*). Prix : 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 05.

Voici une brochure bien actuelle et bien importante pour le peuple français.

L'hon. CYRILLE-F. DELAGE. *Conférences, Discours, Lettres*. Québec (Imp. Dussault & Proulx, Enr.) Vol. in-8 de 182 pages.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique a eu l'heureuse idée de réunir en un beau volume quelques-uns de ses discours, des conférences et quelques lettres. Les amis de l'éducation s'en réjouiront. On connaît les excellentes idées de M. Delage sur ce sujet. On aimera à relire ces bonnes pages ; elles feront du bien.

AVIS

LE MISSIONNAIRE DE TEMPÉRANCE

Nous avons le plaisir d'annoncer à Messieurs les curés que M. l'abbé Léon Vien a repris l'exercice de ses fonctions comme Missionnaire diocésain au service particulier de la Société de Tempérance de la Croix Noire. Depuis plusieurs mois, l'infatigable Missionnaire avait vu interrompre sa campagne, immobilisé par les exigences du service paroissial, auquel il avait été temporairement délégué par l'Ordinaire. Il se trouve maintenant libéré de ce chef, et désireux de reprendre le temps perdu, il se met généreusement à la disposition des pasteurs de paroisses qui désirent fonder ou renouveler des sections locales de la Croix-Noire, avec prédication du règne soeial du Sacré-Cœur de Jésus : le sacrifice et la réparation.

On peut adresser les demandes directement à M. l'abbé Léon Vien, Lauzon-ouest, P. Q., ou les transmettre par l'entremise du Secrétariat des Œuvres 101, rue Sainte-Anne, Québec.

LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le
 31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 " 1911	224	14,223	30,910	170,670.80
31 " 1913	249	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 mars 1919	591	42,186	78,598	1,520,315.58

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
 M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Converture en M^{tal}, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gas, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 1885

TELEPHONE 7178

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelours sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vasés sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTES GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

En vente

L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 6½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frechon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD

53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 2502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisoirs, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les
communautés religieuses

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU
et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.